



## On veut baisser mon salaire

Par **christine**, le **30/05/2008** à **19:12**

je suis auxiliaire de vie en cheque emploi service apres d une personne agée qui vient d etre mise sous tutelle judiciaire la tutrice veut baisser mon taux horaire de 2 euros alors qu elle m a payée normalement le mois dernier quel sont mes recours merci pour votre reponse

Par **novice43**, le **31/05/2008** à **13:03**

Bonjour,  
Que stipule votre contrat de travail ? Auquel cas, si la tutrice (qui agit pour le compte de la personne âgée) ne veut pas revoir ce salaire à la hausse, vous êtes tout à fait en droit de refuser, car il s'agit d'une modification importante de contrat initial.  
Au préalable, allez voir les assedic, ce qu'il ferait au cas où vous seriez amenés à démissionner pour non respect des clauses du contrat de travail.  
Vous pouvez peut être prétendre, voir avec l'inspection du travail, à une indemnité de départ.  
Sinon, il serait plus logique que ce soit à la tutrice de vous licencier sauf si vous acceptez les nouvelles conditions de travail. Dans ce cas, il sera nécessaire de faire un avenant au contrat initial.  
Cordialement,

Par **christine**, le **31/05/2008** à **13:47**

tout d abord merci beaucoup pour votre reponse j ai signée mon contrat avec le fils de cette personne qui s en occupé avant qu elle soit mise sous tutelle mais la la trutrice veut me faire signer un autre contrat avec un taux horaire inferieure

Par **novice43**, le **31/05/2008** à **19:55**

bonsoir,rnrnLe contrat initial se terminait il à une date précise ? rns'il s'agit d'un renouvellement de contrat, elle est en droit d'imposer d'autres conditions après libre à vous d'accepter ou de refuser.rnrnPersonnellement, vu l'explosion de la demande dans ce secteur professionnel, essayez de trouver un autre contrat plus avantageux auprès d'un autre employeur.rnrnCordialement,

Par **christine**, le **04/06/2008** à **13:03**

en reponse a votre question sur mon contrat il stipule que je suis en CDI a compter du 01/04/2008rnrnmerci et bonne journée